

MAIRIE de
ROSIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU
LUNDI 2 MARS 2026 A 20 H 00

- | | | | |
|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|----|
| ▪ Date de convocation : | 23 février 2026 | ▪ Nombre de conseillers municipaux : | 27 |
| ▪ Date d'affichage : | 23 février 2026 | ▪ Nombre de conseillers en exercice : | 27 |
| | | ▪ Nombre de conseillers présents : | 21 |
| | | ▪ Nombre de conseillers votants : | 26 |

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Arnaud RAYMOND, Maire en exercice.

Etaient Présents :

M. Arnaud RAYMOND,
Maire,

M. Michel OUDIN, Mme Françoise POINSENOT, M. Patrick MELCHERS, M. Bruno MAYEUR,
M. Raphaël GELARD
Adjoint au Maire,

Mme Laure BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, Mme Cécile RIGAUD, M. Johan PILLOUD,
M. Ioan Cristian NACU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Jean-Christophe TOUPET, Mme Caroline
HECKLY, M. Rémi DAUPHIN, Mme Béatrice HENRY, M. Daniel GAC, M. Bernard PIGAL,
Mme Marlène GAURIER, Mme Annie PERINET, Mme Annie BRANGBOUR.
Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Nadège LEVAIN-LAURENCEAU
M. Chris MANIERI-BIGORGNE
M. Pascal VIEVILLE
M. Jérôme LO-HOI-NING
Mme Valérie RUINET

mandataire
mandataire
mandataire
mandataire
mandataire

Mme Françoise POINSENOT
M. Raphaël GELARD
M. Arnaud RAYMOND
M. Daniel GAC
Mme Béatrice HENRY

Etaient absents : /

M. Franck FEDER

Secrétaire de séance :

Madame Laure BAILLY a été désignée comme Secrétaire de séance.

Aménagement d'une aire de jeux Adoption du projet et modalités de financement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Mes Chers Collègues,

La commune de Rosières-près-Troyes dispose actuellement d'une aire de jeux composée exclusivement d'équipements individuels destinés aux enfants âgés de 2 à 6 ans.

Cette aire est souvent utilisée par des enfants plus âgés du service périscolaire, ce qui rend les équipements actuels inadaptés, aussi bien en termes de capacité que de fonctionnalité.

Afin de répondre aux nouveaux besoins des enfants et d'assurer une offre d'équipements de loisirs adaptée, la commune a décidé de procéder à la réorganisation complète de l'aire de jeux, comprenant son agrandissement ainsi que l'installation d'une nouvelle structure collective.

Les objectifs de ce projet sont :

- Accroître la fréquentation de l'aire de jeux en installant des jeux destinés à une tranche d'âge supérieure,
- Diversifier l'offre de jeux existante,
- Installer une structure collective pouvant accueillir jusqu'à 20 enfants,
- Adapter l'aire de jeux à l'évolution de la population mais également du service périscolaire.

DETAIL DU PROJET

Détail de l'opération	Montant HT	Montant TTC
Achat jeu ACRO-BAMBINO	21 500,00 €	25 800,00 €
Montage	3 500,00 €	4 200,00 €
TOTAL	25 000,00 €	30 000,00 €

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Financeurs	Taux	Montant
▪ Achat jeu ▪ Montage	21 500,00 € 3 500,00 €	Troyes Champagne Métropole	20%	5 000,00 €
TOTAL HT	25 000,00 €	Total des aides publiques		5 000,00 €
TVA	5 000,00 €	Autofinancement (80%)		25 000,00 €
TOTAL TTC	30 000,00 €	TOTAL		30 000,00 €

L'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- **D'ADOPTER** le projet d'aménagement de l'aire de jeux,
- **DE SOLLICITER** l'attribution d'un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole dans le cadre du dispositif « Aménagement d'espaces de loisirs de plein air »,
- **D'ARRÊTER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget 2026,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	0	0	0

Pour extrait conforme, le 05 mars 2026,

La Secrétaire de séance,
Laure BAILLY,

Le Maire,
Arnaud RAYMOND,


